

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	A E B I	T T 77	CH 5005 03

Constructeur AEBI & CO. AG., Maschinenfabrik, 3400 Burgdorf
 Identification "TT 77" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, sur le tableau de bord
 N° du châssis à l'arrière, en haut sur le carter du différentiel
 Ident. du moteur "108." ou "ED" devant le No du moteur, à gauche, en haut sur la fixation de la pompe à injection
 Importateur princ. _____
 Véhicule homologué prototype Signes fixes dans code du type T T 77

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique
 Transmission mécanique non synchr. + boîte réversible
 Nombre de vitesses 2 x 3 Entraînement sur toutes roues
 Frein de service mécanique, AV- à ruban extérieur sur cardan
AR- à expansion interne
frein indépendant par commandes séparées
 Frein auxiliaire mécanique, AV-ruban extérieur/AR-exp.interne, sur les 4 roues
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur
 Marque PERKINS Type 4.108.
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidiss. 321 Nombre cylindr. 4
 Alésage 79,4 Course 88,9
 Cylindrée 1760 CV-impôt 8,96
 Puissance en CV 40 DIN à U/min 2800
 Bruit 84 dB(A) à U/min 2950
 Silencieux 1 = 450 x Ø 100 mm
 Mesure des gaz Bacharach 4,5
 Déparasitage -

Carrosserie porte-outils (sur demande avec toit-abri) **
 Nombre de portes - Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur à gauche + à droite
 Cale - Attelage crochet
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. 1 centre - ar. -
 Dimensions int. ext.
 Longueur - 2675 Empattements 1650 / -
 Largeur - 1900 / -
 Hauteur - 1350 Voie av. 1530 ar. 1490
 Porte à faux lat. - Voies av. - ar. -
 av. - 625 ar. - -
 ar. - 400 Braquage g 7300 d 7300
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids avant arrière total
 Poids à vide 540 725 1265
 Charge utile - - -
 Poids total 540 725 1265
 Garantie fabr. 1250 1700 2500
 Dimens. pneus 31x15.50-15 31x15.50-15 (Variantes
 Pty / bar 4 / 1,4 4 / 1,4 voir
 Charge 1800 1800 remarques)
 pour V max 25 25
 Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 22,5 km/h
 Vitesse maximale testée 22,5 km/h ***)

Equipement	-		
Feux de route	-		
Feux de croisement	BOSCH	K 21003	§)
Feux de position	BOSCH	K 21003	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	S1	(E)	
Clignoteurs	av	SAW A 2080/2081	1 - ar 2A (E)
Catadioptres	av	-	1 - ar 1 (E)
Feux de gabarit	av	-	1 - ar -
Feux complément.	-		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	**) - - - - - avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	BOSCH	0.320.023.002	
	-		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail		
Marque et type	A E B I T T 7 7		
Homologation N°	CH	5005 03	
Carrosserie	porte-outils		
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	1265	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	8,96
Poids total	1265	Cylindrée	1760

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant étant déclenchables; blocage du différentiel à l'avant et à l'arrière.
- **) Carrosserie : poste de commande avec ou sans parties latérales; lorsqu'équipé d'un pare-brise, un essuie-glace est exigé; angle de balayage 80°, longueur du bras 425 mm, longueur du balais 400 mm.
- ***) Vitesse maximale: 22,5 km/h à 2950 t/min au moteur resp. 540 t/min à la prise de force.
- Plombage : sur butée de pleine charge.
- §) Feux de croisement: hauteur admise pour raisons techniques (engins de travail).

Peut être équipé des engins suivants:

- faucheuse à rotor à l'avant; avec catadioptres à l'avant et à l'arrière
- faucheuse à fleaux à l'avant; avec catadioptres à l'avant et à l'arrière
- faneuse à l'avant; avec catadioptres à l'avant et à l'arrière et protection par-dessus les dents
- épandeuse de purin à l'arrière, sans catadioptre.
- chasse-neige à lame; lors de courses de transfert, la lame doit être fixée au moyen d'un crochet (L = 450 mm); doit être montée sur le toit; une barre porte-feux comprenant: 1 feu de danger, des feux de route/croisement/position, des clignoteurs et des feux de gabarit.

A noter dans le permis de circulation:
101 - 1 plomb sur butée de pleine charge.

Remplace FH CH 5005 03 du 23.05.75
Identification du moteur

(23.6.1978)

Lieu et date de l'homologation
Burgdorf, 23 mai 1975 / 12.08.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot
de travail

A E B I

T T 7 7

CH 5005 03

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Homologation de contrôle du 12.04.76 à Berne - Br

A partir du No de châssis 1000

Plaquette du constructeur: à droite, sur le tableau de bord ou à droite sur le support des
feux

No du châssis : à droite, en haut sur l'essieu avant

Puissance : 43 CV-DIN à 3000 t/min

Bruit : 83 dB/A à 3200 t/min

Bacharach : 5,5

Vitesse maximale : 24 km/h à 3200 t/min au moteur resp. 570 t/min à la prise de
force

Plombage : 1 sur butée de pleine charge

Faneuse à l'avant avec catadioptres à l'avant et à l'arrière et protection sur toute la
largeur.

Expertise de contrôle du 14.04.77 à Berthoud - Gau

à partir du No de châssis: 3000 (TT 77 - 3000)

Identification : "TT 77" devant le No du châssis
Puissance du moteur : 45 CV-DIN au régime de 3250 t/min
Bruit : 102 dB/A à 3500 t/min mesure à proximité
Mesure des gaz : Bacharach 5,0 / Bosch noircissement 4,5 (45 ‰)
V-max. : 25 km/h à 3500 t/min au moteur
640 t/min à la prise de force
Cadre de sécurité : s'il est prescrit (No de l'OECD CS 1169).

Expertise de contrôle du 06.08.81 à Berthoud - Gau

à partir du No de châssis TT 77 - 6000

Puissance du moteur : 30 kW DIN au régime de 3000 t/min
Bruit : vhc en marche, 23,0 km/h, m6, iA 6,80 = 83,0 dB/A
à l'arrêt , 76,5 dB/A à 2250 t/min
Mesure des gaz : Bacharach 4,5, Bosch noircissement 4,4 (70 ‰)
V-max. : 23,0 km/h, à 3150 t/min au moteur
565 t/min à la prise de force

Chariot de travail

A E B I

T T 7 7

CH 5005 03

F I C H E D E B A R R A G E

A partir du 1er février 1984, la présente fiche d'homologation
est barrée pour l'immatriculation de nouveaux véhicules.
(premières immatriculations).

Immatriculation comme chariot à moteur, voir FH CH 8005 03

Berne, 28.12.83